



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

**DIRECTION COMMUNICATION, INNOVATION
& MOYENS GÉNÉRAUX**

Service Conseils de quartier

le 24 mai 2022

Tél : 01.64.13.16.76

**CONSEIL DE QUARTIER OUEST
LE 18 MAI 2022 À 19H
Salle des commissions de l'hôtel de ville.**

Présents :

Elus : John Samingo, Juliette Bredas,

Invités permanents : Eric Alamamy, Daniel Roussaux,

Habitants : Annie Boucho, Marie-Antoinette Borys Hipp, Gilles Borrelly, Christine Boulanger-Vinot, Luisa Maria Domingues Cerdeira, Sophie Lachasse, Joël Leconte, David Lussier, Christiane Toussaint, Patrick Vinot,

Administration : Céline Lacombe-Cordier, Aurélie Boyer

Excusées :

Laure Massé, Michèle Creveux Bibbeau, Hélène Geoffroy, Céline Landreaux, Montaine Trocheris Dechavanne, Catherine Ponroy, Fadela Zeribi

Absents :

Julien Algrain, Thierry Chauderlot, Muriel Dauvergne, Martial Goetzmann, Evelyne Henault, Alexandre Mestrinho, Pape Alioune Sow, Jean-Louis Wilmes

1. Résumé sur les groupes de travail :

Ce conseil de quartier est constitué de 3 groupes de travail :

- le groupe de travail « installation de bancs », dont l'action a été validée en conseil municipal du 21 mars dernier.
- le groupe de travail « rue Sommeville » qui s'est réuni le 8 mars 2022
- le groupe de travail « Installation de caméras » qui s'est réuni le 10 mars 2022

Chaque groupe a désigné un rapporteur et effectue un retour sur son action.

2. Retour du groupe de travail « Installation de bancs » :

Action : installation de deux bancs et d'une table de pique-nique sur les bords de l'Yerres.

L'action a été validée en conseil municipal du 21 mars 2022. Le mobilier a été reçu par les services techniques et devrait être installé d'ici une à deux semaines.

L'objectif de cette nouvelle formule est justement de permettre aux habitants de faire des propositions concrètes qui aboutissent, comme c'est le cas pour cette action.

3. Retour du groupe de travail « rue Sommeville » :

Rapporteur : David Lussier

But : améliorer utilisation au quotidien de la rue de Sommeville.

La rencontre du groupe de travail avec le directeur des services techniques, M. Galano, et le chef de la police municipale M. Lasseur, a permis des échanges positifs sur une multitude de sujets.

Les habitants ont bien retenu qu'une réflexion sera menée par la commune pour refaire la rue Sommeville et la repenser autrement.

Des actions ont déjà été mises en place grâce aux échanges avec le groupe de travail : panneaux remplacés, poubelles réorientées pour prendre moins de place sur les trottoirs, installation d'un stop et de coussins berlinois au bout de la rue des Ecoles.

Le groupe de travail a adressé un projet à la mairie, qui a été transmis à la police municipale et aux services techniques. Ce projet global n'est pas encore chiffré.

Le projet est diffusé aux membres du conseil de quartier pour discussion. Il est joint à ce compte rendu.

Echanges avec l'ensemble du conseil de quartier :

Les habitants saluent le travail important du groupe de travail sur ce projet.

M. Samingo accueille favorablement ce projet qui a nécessité un travail important et constitue une belle action, avec l'expertise de terrain des habitants.

Une habitante propose l'installation de parcmètres et demande comment gérer le contrôle de stationnement limité à 20 minutes.

M. Samingo répond qu'il n'y a pas de places de stationnement payant à Combs-la-Ville, qui n'est pas une ville touristique ou une ville de petite couronne, mais plutôt un esprit de ville nouvelle et résidentielle.

Après échanges avec le chef de la police municipale le groupe de travail a constaté que des verbalisations sont déjà régulièrement dressées pour les voitures en infraction (12000 PV par an selon la Police municipale sur l'ensemble de la commune).

Il est fait référence aux commerçants qui se garent devant leur boutique.
La proposition de réserver le parking de la Fresnaye aux commerçants fait débat.
La commune a déjà orienté les commerçants vers parking souterrain de l'an 2000 pour libérer des places en surface pour leurs clients.
Les habitants signalent que le parking souterrain de la place de l'An 2000 est vide car il est payant et non surveillé. Une habitante a déjà demandé au bailleur que soit installée une caméra, en vain.
Ils craignent un flux voitures supplémentaires avec la construction des Brandons, malgré les parkings prévus.
Le parking de l'église est également saturé le samedi devant le bureau de tabac la Tabatière. Ce secteur nécessite aussi un turn-over des véhicules.

Une habitante signale que les stationnements vélos ne sont pas installés au bon endroit à la mairie, au marché, à la piscine et les utilisateurs craignent les vols.

M. Samingo rappelle que la commune des années 60 n'était pas conçue pour accueillir autant de véhicules qu'aujourd'hui, d'où l'importance que chaque habitant qui le peut stationne sur sa parcelle.

Il est fait remarquer qu'il manque l'aspect cadre de vie et convivialité dans le projet.

Il est signalé la problématique du sens unique de la rue qui oblige les véhicules, mais aussi les cyclistes, à faire un grand tour pour revenir en début de rue.
Cela ne facilite pas le retour de l'école à vélo.

Concernant les deux roues et vélos en sens inverse, la police municipale a confirmé que la caméra du rond-point du pressoir permet de voir jusqu'au stop de la rue des écoles et permet donc d'identifier un deux roues qui monte en sens inverse (information du groupe de travail caméra).

La caméra étant en rotation lente, elle n'est toutefois pas toujours au bon endroit au bon moment, mais elle peut être arrêtée sur un endroit ponctuellement.
La police municipale ne peut pas rester en permanence rue Sommeville pour lutter contre ce fléau, car elle surveille également la gare et les autres commerces aux mêmes horaires.

Un habitant demande la possibilité d'inscrire « STOP » au sol rue des écoles / rue Sommeville pour plus de visibilité, comme cela est fait dans d'autres secteurs avec « attention enfants ».

Il signale qu'il manque un passage piéton à ce stop et qu'il n'y a qu'une traversée entre la place an 2000 et l'école.

M. Lussier fait savoir que ce point a été évoqué en groupe de travail et qu'il ne semble pas préférable d'installer d'autres passages piétons. Un passage piéton devant l'école est protégé par un Agent de Surveillance des Points Ecoles.

M. Samingo rappelle que l'action, travaillée par le groupe de travail, sera ensuite portée collectivement par le conseil de quartier.

L'ensemble du conseil de quartier est d'accord sur les objectifs du projet.

Certains points faisant l'objet de débat, une validation du projet point par point est proposée aux habitants.

Après échange, l'ensemble des points est validé, dont deux avec des réserves qui seront réabordé par le groupe de travail :

- L'utilisation de la caméra pour lutter contre la circulation des vélos dans le sens école place de l'an 2000,
- le parking réservé aux commerçants.

4. Retour du groupe de travail « installation de caméras » :

Rapporteur : Sophie Lachasse

Suite à l'avis favorable du dernier conseil de quartier, et à la position favorable du Maire sur l'étude de l'installation de caméras rue des Acacias et rue Hoche et secteur des Brandons, le groupe de travail s'est réuni le 10 mars avec le chef de la police municipale (PM).

Cette rencontre a permis la connaissance d'éléments techniques :

- portée des caméras de 100 à 150 m
- rotation lente en permanence
- Possibilité de bloquer les caméras dans un sens selon le besoin
- Rue des acacias, la caméra située devant l'entrée du sous terrain de la gare permet de visualiser toute la rue jusqu'au pont. On ne voit pas la rue du Pas du Mulet.
- La loi ne permet de verbaliser que très peu d'infractions pour lesquelles le contact avec le contrevenant n'aurait pas été établi, car certaines infractions nécessitent d'avoir l'identité du contrevenant.
- Effectifs : 8 agents de PM (du lundi au samedi) et 3 Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) qui ne sont assermentés que pour le stationnement.
- Les agents de la PM sont au minimum deux par véhicule de patrouille. Il y a également des patrouilles pédestres ou à vélo selon les effectifs.
- Des points font l'objet d'une surveillance évidente au quotidien : les sorties scolaires, la gare et les commerces.
- Au quotidien les ASVP dressent 15 à 20 procès-verbaux concernant le stationnement en double file rue des Acacias.
- Le Centre de Supervision Urbaine Intercommunale (CSUI) et la PM travaillent en symbiose et communiquent entre eux, notamment lors d'évènements ponctuels (fête foraine par exemple).
- Il existe des opérations communes avec la police nationale.
- Les collèges et lycée font l'objet d'une couverture sauf pour les Aulnes, mais un projet est en cours. Les deux caméras à proximité du lycée Prévert permettent de couvrir le lycée et l'axe routier.
- Le domaine pour lequel est dressé le plus grand nombre de PV sur la commune est le stationnement anarchique et la zone bleue.

Suite à ces différents éléments, le groupe de travail a le sentiment que le dispositif de caméras en place est adapté.

Un point noir reste présent rue des Acacias/ rue du pas du mulet mais les habitants constatent une amélioration de la situation et souhaitent laisser passer l'été pour voir si la situation continue de s'améliorer.

La commune est déjà au contact des commerçants de la rue des Acacias, un ravalement de la résidence est prévu et les véhicules problématiques peuvent faire l'objet de mise en fourrière.

La présence de personnes alcoolisées s'est améliorée mais a peut-être fait l'objet d'un report sur d'autres sites. La PM reste vigilante.

M. Rousseau signale de la vente d'alcool sous le rideau du commerce de la rue des Acacias et regrette le manque de circulation de la police nationale en soirée.

Le groupe de travail souhaiterait que les informations données au sein du groupe de travail soient davantage connues et propose de transformer l'action en co-construction d'une communication avec action sur le terrain (campagne de sensibilisation sur le terrain, distribution flyer, panneau d'affichage incitatif, élargir l'outil « signalement ») plutôt que de proposer l'installation de nouvelles caméras.

Le coût d'une caméra est d'environ 20 000€ sans compter l'installation.

Il est proposé au groupe de travail de se réunir avant l'été pour travailler sur cette action afin que le service communication de la commune puisse faire des propositions au groupe de travail qui pourra les présenter à l'ensemble du conseil de quartier.

Un nouveau groupe de travail sera prévu à la rentrée après les constats faits cet été.

Puis le groupe de travail pourra rédiger son action afin que celle-ci soit proposée au conseil municipal.

Avis du conseil de quartier :

Cette action est validée par l'ensemble du conseil de quartier

5. Informations diverses données par la mairie :

Retour sur la révision du PLU :

- **La réunion du 5 avril** à l'hôtel de ville a été l'occasion de travailler avec les membres des conseils de quartier sur le diagnostic (atouts et éléments manquants du territoire) qui servira à la révision du PLU.
- **3 thématiques : « habiter », « protéger », « vivre et fréquenter Combs-la-Ville ».** Le compte rendu réalisé par le cabinet d'étude a été envoyé à tous les membres des conseils de quartier.
- Une réunion publique est prévue **le 14 septembre 2022** à propos du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Le PADD énonce les principales orientations des communes en matière

d'aménagement. Cette réunion est ouverte à tous les habitants, pas uniquement les conseils de quartier.

- Puis, pour travailler plus concrètement sur les aspects règlementaires du futur PLU, chaque quartier sera convié à une réunion avec le cabinet d'étude.
- Préalablement à cette réunion, la commune propose aux conseils de quartier une rencontre pour les préparer à la phase règlementaire, afin de déchiffrer plus simplement ce qu'est un PLU, ce qu'il est possible de faire ou non.
- **Rappel** : un registre papier est disponible en mairie, et un registre numérique est disponible sur le site de la ville pour que les habitants déposent leurs remarques.

Ainsi, la commune propose que la révision du PLU devienne la prochaine action des conseils de quartier, jusqu'à la fin de la session.

Calendrier des réunions à venir :

Le prochain conseil de quartier OUEST est prévu le 19 octobre 2022 à 19h et permettra d'aborder les actions en cours.

La fin de cette session de conseils de quartier est prévue au printemps 2023.

Une réunion bilan aura lieu en février / mars 2023.

S'en suivra la relance des candidatures au printemps pour la prochaine session 2023/2025.

Les membres actuels des conseils de quartier peuvent de nouveau proposer leur candidature s'ils le souhaitent.

Calendrier des travaux Pablo Picasso :

Ce projet est l'aboutissement de longues périodes d'échanges entre le maire, Lidl le propriétaire du centre commercial PPIInvest et les commerçants de la galerie, afin que Lidl, qui sert de « locomotive » au centre commercial, ne déménage pas comme il le souhaitait.

Le Maire a été très investit sur ce projet qui arrive au bout des phases de discussion.

Les premières informations ont été diffusées dans le journal *Rencontre* de mai, et plus de précisions seront apportées dans le numéro de juin :

- Incessamment sous peu démarreront les travaux de la galerie par le propriétaire (enlèvement de la galerie couverte pour donner de la lumière, rénovation des vitrines des commerçants et installation d'un auvent pour protéger de la pluie).
- D'ici fin juillet, la boulangerie déménagera en face, du côté de l'ancien salon de coiffure et salon esthétique et un local supplémentaire sera créé dans la galerie.

- De fin juillet 2022 à fin février 2023 : rénovation de Lidl (fermeture du commerce pendant les travaux, agrandissement en récupérant les locaux vides, travaux intérieur, travaux de façade, nouvelle entrée face à la fleuriste, installation de panneaux photovoltaïques sur le toit).
- De septembre 2022 (après le forum des associations du 3 septembre) jusqu'à décembre 2022 : rénovation du parking par la commune. Le parking sera fermé jusqu'au 1^{er} ou 2^e week-end de décembre pour ne pas empiéter sur les fêtes de Noël (rénovation totale, perméabilisation, plantations). Un parking provisoire sera installé derrière la coupole sur l'esplanade du 14 juillet 1789, avec les fléchages nécessaires.

Les commerçants, qui attendent avec impatience cette rénovation, restent ouverts pendant les travaux et auront besoin du soutien des clients.

Travaux :

Plusieurs réfections à venir d'ici la fin de l'année 2022 :

- Rénovation du parking de l'orée du bois,
- Réalisation d'un cheminement en stabilisé dans le parc central
- rénovation de la chaussée et des trottoirs rue Edouard Herriot
- rénovation de la 1^{ère} partie de la rue de la clairière

Dispositif Allo Encombrants :

A partir de début septembre 2022, la collecte des encombrants qui a lieu une fois tous les deux mois sera supprimée et remplacée par une collecte sur rendez-vous. Les habitants sortiront leurs encombrants la veille au soir de leur rdv et le SIVOM collectera.

Ce système est déjà en place à Moissy Cramayel et à Brie Comte Robert. Cela nécessite quelques mois d'adaptation mais fonctionne bien.

Un tract du SIVOM sera adressé à tous courant Juin et l'information sera également diffusée dans le journal Rencontre en juin et fin août.

Manifestations à venir :

- Fête de la musique le 21 juin au kiosque.
- Les Estivales tout l'été.
- Festival des cultures de la MJC en ouverture des estivales les 2 et 3 juillet. M. Vinot informe les habitants que le groupe Manau sera présent pour un concert le 2 juillet au soir au parc Chaussy.

- Exposition « Croyances et République » jusqu'au 14 juillet au parc Chaussy au musée du combattant et du citoyen (distribution du tract).
- Table ronde du 3 juillet à la Coupole (de 17h30 à 20h) en présence des représentants des Cultes présents sur la ville et des personnalités qualifiées, ainsi qu'une visite possible des lieux de culte.
- Grande fête républicaine le 14 juillet à commémoration sur l'esplanade du 14 juillet 1789, plantation de l'arbre du « bien vivre ensemble » au parc Arthur Chaussy puis banquet républicain avec différents types de restauration (paëlla et repas casher ou halal)

Prochain conseil municipal :

Le lundi 30 mai retransmission en direct et ouvert au public

Les élections législatives ont lieu les 12 et 19 juin de 8h à 18h.

Charte de proximité :

Permanence des élus :

- samedi 25 juin place de l'an 2000
- Samedi 17 septembre place Clément Ader
- Samedi 15 octobre à l'Abreuvoir
- Samedi 19 novembre à Intermarché
- Samedi 17 décembre au Marché

Les habitants ont toujours la possibilité de faire remonter leurs signalements divers via le site de la ville, page d'accueil, onglet signalement.

6. Questions diverses

Ces questions et remarques ont été transmis aux services concernés, les réponses déjà obtenues figurent dans ci-dessous.

Mme Borrys Hipp :

- Qu'en est-il de la nouvelle réunion qui devait être organisée à propos de la reconstruction des Brandons ?
En attente d'informations
- Les entreprises sont sur le chantier de 6h à 19h, est-ce normal ?
Réponse : *les horaires prévus sur le chantier Brandons sont de 7h à 20h en semaine et le samedi de 9h à 12h. Les riverains peuvent faire des signalements en dehors de ces heures afin qu'un rappel soit effectué aux entreprises.*

M. Leconte :

- Vitesse excessive rue de Lieusaint, du pressoir jusqu'au feu rue Jean Moulin. Il a été indiqué lors des derniers conseils de quartier qu'il n'était pas possible d'installer un ralentisseur, alors qu'il y en a un devant l'école la Noue à la Sansonne.
Réponse : *La rue de Lieusaint est une route départementale, un comptage routier pourra être mis en place. Attention toutefois, les coussins apportent des nuisances au droit des habitations.*
- Les poubelles des abris-voyageurs ne sont pas vidées.
Réponse : *Lorsque les nouveaux abris ont été mis en place, les poubelles ont effectivement débordé le temps des travaux. Elles sont désormais vidées tous les lundis. A ce jour la commune ne constate plus de dysfonctionnement, mais les habitants peuvent faire un signalement si les poubelles ne sont pas vidées.*
- la fibre ne fonctionne plus depuis une dizaine de jours.
Réponse : *les riverains doivent contacter leur opérateur.*
- La signalétique qui indique 35 places au parking du marché est orientée dans le mauvais sens.
Réponse : *La signalisation du parking sera remise en place*

Il est rappelé que ce genre de signalement doit être remonté directement via l'outil « signalement » du site de la ville pour un traitement plus rapide.

Mme Lachasse souligne la réactivité des services techniques qui interviennent rapidement après qu'un signalement ait été réalisé.